

ÉCHOS DU CONSEIL

Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick 165, rue Regent,
Fredericton (N.-B.) E3B 7B4 www.aiinb.nb.ca 1-800-442-4417

Le Conseil d'administration s'est réuni les 31 mai et 1^{er} juin 2010 au siège social de l'AIINB à Fredericton.

Examen et contrôle des politiques

Le Conseil a examiné les politiques portant sur :

- *l'exercice de l'autorité;*
- *les limites dans les prises de décisions de la directrice générale;*
- *les relations entre le Conseil et la directrice générale*

Rendement de l'organisme : contrôle

Le Conseil a approuvé les rapports de contrôle concernant les politiques sur les limites dans les prises de décisions de la directrice générale et sur l'exercice de l'autorité.

Comité thérapeutique des infirmières praticiennes

Annexes pour prescrire

Le Conseil a approuvé une résolution visant à modifier les règles 14.01, 14.02 et 14.03. Les modifications entreront en vigueur une fois approuvées par le ministre de la Santé. Les examens et médicaments qui peuvent être prescrits seront dorénavant regroupés par catégorie plutôt que par liste, ce qui permettra aux IP de fournir à leurs clients des soins plus complets en temps opportun.

Le Comité thérapeutique des infirmières praticiennes comprend : Kate Burkholder IP (présidente); Carolle Nazair-Savoie, IP; Ayub Chisthi, pharmacien; Jacqueline Mouris, pharmacienne; Tim Snell, médecin; Patricia Ramsey, médecin.

Les deux médecins membres du comité ont accepté de siéger pour un second mandat allant du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2012.

Politiques favorables à la santé publique

Dans le but d'informer davantage le Conseil sur les déterminants sociaux de la santé, **Nathalie Boivin, II, M.Sc., Ph.D.**, professeure agrégée, UdeM., a donné une présentation sur les liens entre l'alphabétisation et la santé, notamment la situation au Nouveau-Brunswick pour ce qui est du niveau d'alphabétisation, de la recherche et de l'évaluation dans le domaine, et les répercussions sur la santé des gens.

Examen et approbation des programmes de formation infirmière

Rapport provisoire : Programme de formation infirmière de base de l'Université de Moncton

Le Conseil a approuvé la recommandation du comité consultatif de la formation infirmière d'accepter le rapport provisoire du programme de formation infirmière de base de l'UdeM daté du 7 janvier 2010.

Documents de l'AIINB

Le Conseil a approuvé les documents suivants :

Énoncé de l'AIINB :

- [La profession de sage-femme](#) (révisé)

Normes de l'AIINB :

- [Norme d'exercice : Normes de tenue de dossiers](#) (révisé)
Compétences de base pour la pratique des infirmières praticiennes (révisé)
Normes d'exercice pour les infirmières praticiennes en soins de santé primaires (révisé)

Document de l'AIINB :

- [Lignes directrices concernant les groupes d'intérêt de l'AIINB](#) (révisé)

*Tous les documents et énoncés mentionnés ci-dessus sont affichés sur le site Web de l'AIINB. Vous pouvez également vous les procurer en composant le numéro sans frais 1-800-442-4417.

Forum sur invitation

Usage problématique de substances

Le Conseil a tenu un forum sur invitation pour sensibiliser les principales parties intéressées de la profession infirmière à la question de l'usage problématique de substances au sein de la profession et obtenir leur apport dans le cadre de la révision entreprise par l'AIINB de son document sur le sujet.

Les [présentations](#) peuvent être consultées sur le site web de l'AIINB (www.aiinb.nb.ca).



Conseil d'administration : élections et postes vacants d'administrateurs représentant le public

Élections 2010

Des élections ont eu lieu dans les régions 1, 3, 5 et 7. Toutes les administratrices ont été élues par acclamation.

Administratrice de la Région 1 : Lucie-Anne Landry, II
Administratrice de la Région 3 : Darline Cogswell, II (réélue)

Administratrice de la Région 5 : Linda LePage LeClair, II
Administratrice de la Région 7 : Deborah Walls, II (réélue)

Postes vacants d'administrateurs représentant le public

Le Conseil d'administration est formé de 12 membres, dont 3 sont des représentants du public. Le rôle des administrateurs représentant le public est de donner au Conseil le point de vue non infirmier de la collectivité et des consommateurs sur des questions qui ont trait aux soins infirmiers et aux soins de santé au Nouveau-Brunswick.

Le mandat de deux administrateurs représentant le public, soit Aline Saintonge et Robert Thériault, expire le 31 août 2010. Les deux postes sont pourvus au moyen de nominations faites par le lieutenant-gouverneur en conseil à partir d'une liste de candidatures présentée par l'AIINB. Le mandat est de deux ans à compter du 1^{er} septembre 2010.

Les membres du Conseil ont approuvé les quatre candidatures suivantes :

Aline Saintonge, Fredericton
Robert Thériault, Paquetville
Robert Stewart, Miramichi
Normand Clavet, Edmundston

Nomination aux comités

Le Conseil a approuvé les nominations suivantes aux comités de l'AIINB :

Comité de direction :

La présidente, la présidente désignée ainsi que deux administratrices régionales et une administratrice ou un administrateur représentant le public siègent au comité de direction. Le Conseil a nommé les administrateurs suivants pour un mandat d'un an allant du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011 :

Ruth Alexander II, administratrice – Région 2
Noëlline Lebel, II, administratrice – Région 4
Roland Losier, administrateur représentant le public

Comité de la formation

Cathy O'Brien-Larivée, II (nouvelle)
Claudia Roy, II (nouvelle)
Kimberly Greechan, II (reconduction)

Comité des plaintes

Margaret Corrigan, II (nouvelle)
Edith Côté Leger, II (nouvelle)
Rhonda Shaddick, II (nouvelle)
Ruth Riordon, II (nouvelle)
Jaqueline Gordon, II (reconduction)
Edith Tribe, administratrice représentant le public (reconduction)
Anne-Marie LeBlanc, administratrice représentant le public (nouvelle)

Comité de discipline et comité de révision

Erin Musgrave, II (nouvelle)
Dawn Torpe, II (nouvelle)
Eric Chamberlain, II (nouveau)
Olive Steeves-Babineau, II (nouvelle)
Sandra Pitre, II (nouvelle)
Nannette Noël, II (nouvelle)
Nancy Sheehan, II (nouvelle)
June Kerry, II (reconduction)
Terry-Lynne King, II (reconduction)
Jacqueline Savoie, II (reconduction)
Albert Martin, administrateur représentant le public (nouveau)
Jack MacKay, administrateur représentant le public (nouveau)
Elizabeth Goguen, administratrice représentant le public (nouvelle)

* Pour obtenir plus de renseignements ou proposer des candidatures, les membres peuvent consulter le site Web de l'AIINB ou composer le numéro sans frais 1-800-442-4417.

Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu au siège social de l'AIINB du 13 au 15 octobre 2010.

Les observatrices et observateurs sont les bienvenus aux réunions du Conseil d'administration. Pour ce faire, veuillez communiquer avec Paulette Poirier, secrétaire corporative, à ppoirier@aiinb.nb.ca ou en téléphonant au 506-458-2866.



94^e assemblée générale annuelle

Forum sur l'exercice de la profession – Usage problématique de substances

La 94^e assemblée générale annuelle était une courte séance d'affaires. Elle a eu lieu le 2 juin 2010 à l'hôtel Delta Fredericton, après le Forum sur invitation sur l'usage problématique de substances. Un aperçu du rapport du vérificateur et les faits saillants des activités actuelles et futures ont été présentés.

Le [rapport annuel de 2009](#), y compris le rapport du vérificateur de 2009, peut être consulté sur le site Web de l'AIINB (www.aiinb.nb.ca).



Conseil d'administration 2009-2010 de l'AIINB

Présidente – Martha Vickers
Présidente désignée – France Marquis
Administratrice, Région 1 – Mariette Duke
Administratrice, Région 2 – Ruth Alexander
Administratrice, Région 3 – Darline Cogswell
Administratrice, Région 4 – Noëlline Lebel
Administratrice, Région 5 – Margaret Corrigan
Administrateur, Région 6 – Marius Chiasson
Administratrice, Région 7 – Deborah Walls
Administratrice représentant le public –
Aline Saintonge
Administrateur représentant le public -
Robert Thériault
Administrateur représentant le public – Roland Losier